

# ASSEMBLEE DE CORSE

## DELIBERATION N° 08/86 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE A DES ORGANISMES DIVERS

SEANCE DU 24 AVRIL 2008

L'An deux mille huit, et le vingt-quatre avril, l'Assemblée de Corse régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Camille de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

### ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Alexandre ALESSANDRINI, Corinne ANGELI, Jean-Christophe ANGELINI, Gaby BIANCARELLI, Jean BIANCUCCI, Pascale BIZZARI-GHERARDI, Dominique BUCCHINI, Pascaline CASTELLANI, Pierre-Philippe CECCALDI, Pierre CHAUBON, Dorothée COLONNA-VELLUTINI, Marielle DELHOM, François DOMINICI, Geneviève FILIPPI, José GALLETI, Christiane GORI, Christine GUERRINI, Maria GUIDICELLI, Hélène LUCIANI-PADOVANI, Jean-Louis LUCIANI, François-Xavier MARCHIONI, Jean-Charles MARTINETTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Martin MONDOLONI, Marie-Jeanne MOSCONI, Madeleine MOZZICONACCI, Anne-Marie NATALI, Nadine NIVAGGIONI, Antoine OTTAVI, Rose-Marie PROSPERI, RICCI Annie, Etienne RICCI-VERSINI, Josette RISTERUCCI, Camille de ROCCA SERRA, Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI, Véronique SCIARETTI, Monika SCOTTO, Edmond SIMEONI, Henri SISCO, Michel STEFANI, Jean-Guy TALAMONI.

### ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Marie-Dominique ALLEGRINI-SIMONETTI à Mme Pascaline CASTELLANI  
M. Jean-Louis ALBERTINI à M. Camille de ROCCA SERRA  
Mme Nicolette ALBERTINI-COLONNA à Mme Madeleine MOZZICONACCI  
Mme Rose ALIBERTINI à Mme Dorothée COLONNA-VELLUTINI  
Mme Babette BURESI à M. Jean-Martin MONDOLONI  
Mme Christine COLONNA à M. Jean BIANCUCCI  
M. Jean-Claude GUAZZELLI à Mme Geneviève FILIPPI  
M. Jean-Jacques PANUNZI à Mme Joselyne MATTEI-FAZI  
Mme Vanina PIERI à Mme Maria GUIDICELLI  
M. Sauveur VERSINI à Mme GABY BIANCARELLI



### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

- VU** la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86.972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002.92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- SUR** rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**DESIGNE** ainsi qu'il suit ses représentants pour siéger aux organismes suivants :

- M. Sauveur VERSINI en remplacement de Mme Marie-Ange SUSINI à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.
- Mme Marie-Jeanne MOSCONI en remplacement de M. Jean-Pierre LECCIA au Comité Régional des prêts de la Région de Corse.
- M. Edmond SIMEONI en remplacement de Mme Christine COLONNA au Comité de Bassin de Corse.
- Mme Gaby BIANCARELLI en remplacement de M. Jean-Martin MONDOLONI au comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Corse.

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse

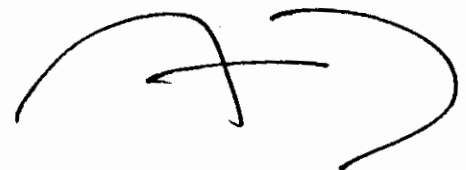
AJACCIO, le 24 avril 2008

Pour copie certifiée conforme à l'original  
pour le Président de l'Assemblée de Corse

par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

  
Serge TOMI

Le Président de l'Assemblée de Corse,



Camille de ROCCA SERRA